

Délibération N°2024.020 JEUDI 11 AVRIL 2024 A 18 H 30**DEPARTEMENT PAS DE CALAIS ARRONDISSEMENT ARRAS
CANTON ARRAS-2 Commune d'ATHIES**

L'an deux mil vingt-quatre, le 11 avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mélanie PAWLAK, en suite de convocation en date du 04 avril 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

PRESENTS : Mme Mélanie PAWLAK, M. Bernard DURAND, Mme Corinne LEFRANC, M. Guillaume LEFEBVRE, M. Maxime GOUBET, Mme Dominique KOLACZYK, M. Gaétan AMEELE, M. Claude CAUET, Mme Clotilde LESAIN, Mme Pascale BINET, M. Anthony LENGLET, Mme Christine VALLEZ

REPRESENTE : Mme Katarina LESOING par Mme Pascale BINET

ABSENT EXCUSÉ : Mme Caroline LEFEBVRE

ABSENT : M. Laurent CARTIGNY

est désigné secrétaire de séance : Mme Pascale BINET

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Vert

(POUR : 10 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0 NE PREND PAS PART AU VOTE : 2)

Madame le Maire expose que le projet de restructuration de l'école maternelle, d'une cantine et d'une garderie pour la phase 1 a un coût prévisionnel, sur la base du devis quantitatif estimatif, de 1 649 401,11 € HT soit 1 979 281,31 € TTC.

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre Fonds Verts.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements privés			
CAF	AIDE A L'INVESTISSEMENT	100 000,00 €	6,06 %
Financements publics			
Etat	DETR-DSIL	412 350,28 €	25,00 %
Etat	Fonds Vert	556 837,81 €	33,76 %
Région	FAPL	100 000,00 €	6,06 %
Département	FARDA	90 000,00 €	5,46 %
CUA	FONDS DE CONCOURS	60 369,00 €	3,66 %
Auto-financement			
Fonds propres		329 880,22 €	20,00 %
Total HT		1 649 401,11 €	100,00 %

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : FEVRIER 2024

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : JUIN 2024

Date prévisionnelle de fin de l'opération : AOUT 2025

Le conseil municipal, à 10 voix POUR, 1 CONTRE et 2 ne prenant pas part au vote décide de

- approuver la réalisation du projet présenté estimé à 1 649 401,11 € HT
- approuver le plan de financement exposé
- autorise le Maire à solliciter une subvention Etat au titre du Fonds Vert et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Le Maire

Mélanie PAWLAK



Le secrétaire de séance

Pascale BANET

